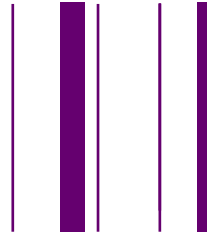




mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

La qualité s'invente et se partage



Présenter

Observer

Guider

Rapport d'Activité 2008



Directeur de la Publication : **Christian ROMON**
Coordination : **Franck VERCRUYSE**
Réalisation : **Thomas VELOSO**

N° ISSN : 1770 - 9466

Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Grande Arche - Paroi Nord

92055 La Défense Cedex

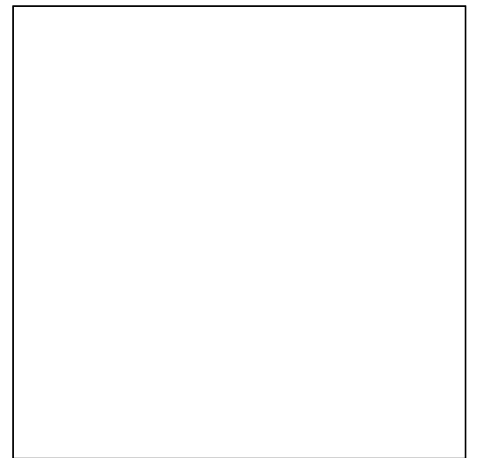
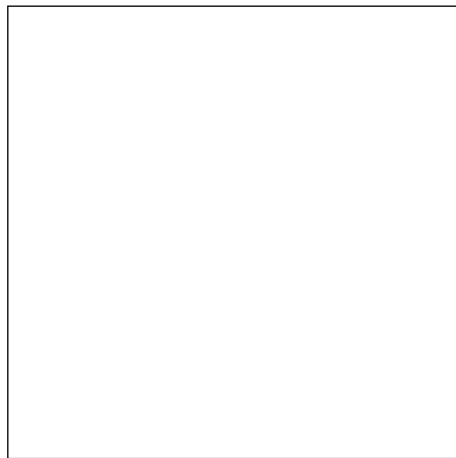
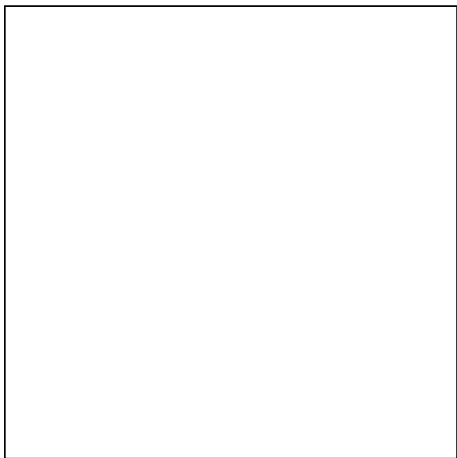
Téléphone : 01 40 81 23 30 - Télécopie : 01 40 81 23 78

www.miqcp.gouv.fr



*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

Rapport d'Activité 2008





■ EDITORIAL	5
■ I. ACTION INTERMINISTÉRIELLE.....	7
■ II. ÉTUDES ET RECHERCHES.....	13
■ III. MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC.....	17
CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAITRISE D'OUVRAGE	18
FORMATION ET SENSIBILISATION.....	29
INFORMATION	38
■ IV. L' ÉQUIPE	41





François KOSCIUSKO-MORIZET
Président
Ingénieur général
des Ponts et Chaussées
Maire de Sèvres
Vice-Président du Conseil
Général des Hauts-de-Seine

2008, une année-relais, empreinte d'émotions...

celles qui ont accompagné le départ de Jacques Cabanieu, secrétaire général de la MIQCP pendant plus de seize ans, saluant sa ténacité et son infatigable implication pour défendre et convaincre des principes fondateurs de la qualité des ouvrages publics : responsabilisation de la maîtrise d'ouvrage publique, importance des phases amont préparant la commande architecturale, définition des missions, choix de la maîtrise d'œuvre, notamment par le biais des concours, ou tout autre processus, allégé ou global, favorisant l'émulation des concepteurs et les conditions du dialogue entre donneurs d'ordre et prestataires. Admiratif et respectueux du travail d'écoute, de recherche et de synthèse des concepteurs d'une part, des savoir-faire et des capacités de production des entreprises d'autre part, il s'est gardé d'entraîner la MIQCP dans une tentative de définition normative ou stylistique de la qualité architecturale et urbaine pour se consacrer à la promotion du processus de commande favorisant la qualité finale des constructions publiques.

Face aux enjeux actuels et aux difficultés pour la maîtrise d'ouvrage publique d'intégrer les préoccupations de qualité environnementale et de raisonnement en coût global, il nous transmet son ambition : celle de susciter des « pools » de maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaires, à des échelons territoriaux adéquats, capitalisant expérience et technicité aux services des collectivités. A cet égard, dans cette perspective, l'action sur le terrain des CAUE pourrait être renforcée et encouragée.

La direction est donnée, et le passage du témoin à Christian Romon en juillet 2008 n'a pas entamé l'implication de la MIQCP sur les actions en cours :

- le travail interministériel législatif et réglementaire : les décrets de modification du code des marchés publics et de relance économique ont confirmé en particulier la non-obligation de pondérer les critères d'évaluation des projets en concours, et l'indemnisation à hauteur de 80% des prestations remises, quelle que soit la procédure retenue;
- la participation aux travaux engagés par le MEEDDAT pour concevoir les outils contractuels spécifiques à la mise en oeuvre de la requalification du patrimoine immobilier de l'Etat, suivant les objectifs définis par le Grenelle de l'Environnement (engagement sur les économies d'énergie, accessibilité...);
- la publication de nouveaux guides de sensibilisation, sur la programmation et sur l'évaluation de l'enveloppe financière prévisionnelle d'un ouvrage de bâtiment;

- la création d'une rubrique « outils pratiques », sous forme de fascicules commentant quelques exemples de rédaction de pièces contractuelles (avis d'appel à concurrence, règlement de concours, accord-cadre...);
- le rappel des modalités existantes pour conduire des procédures de choix de maîtres d'œuvre favorisant un dialogue entre le maître d'ouvrage et chaque concurrent avant production de l'offre finale;
- les formations assurées au cours de plus de 110 journées, malgré le contexte d'une année électorale;
- le renouvellement de la convention MEEDDAT-Culture assurant le financement des moyens d'action de la MIQCP;
- la participation de nos architectes-consultants aux groupes de travail et aux jurys : « nos fondations sont bonnes , mais la préparation des consultations reste délicate », c'est le message qu'ils nous font remonter. Saluons à nouveau ici le rôle important qu'ils jouent par leurs actions pédagogiques au sein des jurys, et par l'attention que les maîtres d'ouvrage, soucieux de faire les meilleurs choix, portent à leurs observations. Malgré une assez longue période de baisse des sollicitations due aux élections municipales, le nombre de sorties est en hausse par rapport à 2007, y compris dans des territoires difficiles d'accès, montrant la disponibilité et l'implication de nos consultants sur ces enjeux de qualité.

Mais la recherche de la qualité ne va-t-elle pas être perçue comme un luxe en période de crise?

Notre attention est attirée en fin d'année par les risques que pourrait comporter la politique mise en place pour pallier les effets de la crise économique, autorisant des mesures spécifiques (réduction des délais de consultation, engagement et consommation rapide de crédits, recours facilité à des contrats...). Il faut veiller à ce que les conditions de qualité des opérations entreprises soient réunies même si l'urgence et la précipitation dominent.

Engagement sur performance et développement durable nous incitent plutôt à nous inspirer d'un principe zen « *pour aller vite, hâte-toi lentement* ». Ces objectifs imposent la qualité.

François KOSCIUSKO-MORIZET
Président de la MIQCP
Maire de Sèvres
Vice-Président du conseil général des Hauts-de-Seine



ACTION INTERMINISTÉRIELLE

La présence de la MIOCP dans les instances et les groupes de travail interministériels lui permet d'apporter les enseignements tirés de son contact quotidien avec les praticiens de la commande publique aux évolutions envisagées. Elle peut ainsi proposer les mesures susceptibles de favoriser la qualité des constructions publiques.

Groupes de travail ministériels

L'année 2008 a été marquée par l'implication de la MIQCP dans l'élaboration de décrets modifiant les règles de la commande publique. La Mission s'est également investie dans les travaux de révision du CCAG « Prestations Intellectuelles » pilotés par le ministère de l'Economie et des Finances.

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

● Observatoire Economique de l'Achat Public

L'Observatoire Economique de l'Achat Public (OEAP), mis en place au sein du Ministère des Finances en novembre 2005, représente une instance permanente de concertation entre tous les acteurs de la commande publique. Il tient à disposition une information relative aux aspects techniques et économiques intéressant l'achat public.

Dans ce cadre, dix Groupes d'Etudes des Marchés (GEM) ont été mis en place en mars 2007 fonctionnant au travers de comités et de sous-groupes.

La MIQCP participe à l'atelier « PME et commande publique » dont les thèmes de réflexion sont « PME innovantes et commande publique », « Groupements de commande » et « Expression des besoins et critères de sélection des entreprises ». Une première réunion s'est tenue à Bercy le 21 novembre 2007.

La Mission a aussi une contribution active au groupe de travail « construction » (bâtiment et travaux publics) au sein de l'atelier « Impact économique de l'achat durable », qui travaille sur le coût global dans les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux et réfléchit sur les solutions pour une meilleure prise en compte du développement durable dans les pratiques de construction. La première réunion de ce groupe a eu lieu le 11 décembre 2007.

Parmi les travaux publiés, on peut citer le « Guide de l'achat public durable – Qualité environnementale dans la construction et la réhabilitation des bâtiments publics » (14 mars 2008) qui reprend de larges développements issus des guides de la MIQCP « Ouvrages publics et coût global » et « Constructions publiques, architecture et HQE ».

Très actif au cours du premier semestre 2008, ce groupe a rassemblé de nombreux travaux produits par les divers participants (CSTB, Vinci...) pour améliorer la définition des diverses notions relatives à cette approche (taux d'actualisation, coût d'impact environnemental, vocabulaire commun...).

● Direction des Affaires Juridiques

Modification des règles de la commande publique

Les règles de la commande publique et, en particulier, du code des marchés publics de 2006, viennent de connaître fin 2008 quelques modifications, notamment aux termes de trois décrets qui méritent attention.

Il s'agit :

- du décret 2008-1334 du 17 décembre 2008 modifiant les diverses dispositions régissant les marchés soumis au code des marchés publics et aux décrets pris pour l'application de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics;
- du décret 2008-1355 du 19 décembre 2008 de mise en œuvre du plan de relance

économique dans les marchés publics;
- du décret 2008-1356 du 19 décembre 2008 relatif au relèvement de certains seuils du code des marchés publics.

Le premier de ces textes a pour objet principal de parfaire la transposition des directives européennes « marchés publics » du 31 mars 2004 pour les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices relevant de l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. Il modifie en conséquence les deux décrets d'application de cette ordonnance édictés en octobre et décembre 2005 et relatifs aux procédures de passation des marchés. L'objectif a été de tendre à l'harmonisation de l'ensemble des règles de la commande publique sans pour autant alourdir les procédures applicables aux intéressés.

Il convenait également d'éviter toute superposition de textes. C'est la raison qui a conduit à intégrer les dispositions des deux décrets d'application de la loi MOP du 12 juillet 1985 respectivement relatifs au concours et à la conception-réalisation dans les décrets de la dite ordonnance, à la lumière de ce qui a déjà été fait pour les maîtres d'ouvrage relevant du code des marchés publics. Ainsi ont pu être abrogés les décrets d'application de la loi MOP 93-1269 et 93-1270 du 29 novembre 1993.

La MIQCP a contribué activement à l'élaboration du décret du 17 décembre 2008, dans l'esprit et le respect des dispositions de la loi MOP et de ses textes d'application, en s'attachant à faire prévaloir le bien fondé des spécificités de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour les insérer dans les textes d'application de l'ordonnance à l'image des dispositions du code des marchés publics.

Elle a également obtenu d'introduire dans ces mêmes textes la procédure particulière d'attribution des marchés de conception-réalisation telle qu'elle était prévue par le décret d'application de la loi sans pour autant changer les conditions de recours au processus fixées par cette dernière. Mettant en avant les évolutions du code des marchés publics de 2006, la MIQCP a pu convaincre de l'opportunité de prévoir d'une manière générale le principe d'une indemnisation à hauteur d'au moins 80% des prestations demandées et fournies dans le cadre de la mise en concurrence quelle que soit la procédure retenue : désormais, pour les marchés de conception-réalisation, l'obligation d'indemniser à hauteur d'au moins 80% des prestations remises s'applique aussi bien à la procédure de l'appel d'offres qu'à la procédure de dialogue compétitif ou en procédure adaptée. Cette disposition a été introduite à la fois dans les décrets précités d'application de l'ordonnance et dans le code.

Enfin, la MIQCP a la satisfaction d'obtenir certaines clarifications du code des marchés publics. Il en est ainsi notamment de la suppression de l'obligation de pondérer les critères d'évaluation des projets dans la procédure du concours, la MIQCP défendant depuis longtemps l'idée que la pondération des critères n'est pas appropriée au travail d'un jury de concours.

Concertation sur les projets de modification des CCAG

Après avoir formulé des premières observations sur le premier projet de CCAG « Prestations

Intellectuelles » mis à la concertation au premier semestre, la MIQCP s'est rapprochée des professionnels de la maîtrise d'œuvre pour recueillir leurs observations sur le second projet mis à la concertation par la DAJ au second semestre et a elle-même procédé à une analyse du projet pour faire valoir ses observations, en particulier au regard d'un texte qui s'appliquera aux prestations intellectuelles intervenant en matière de constructions publiques, notamment à la maîtrise d'œuvre.

La Mission a, en particulier, mis en exergue des stipulations inadaptées pour la maîtrise d'œuvre telles que celles sur la propriété intellectuelle, ou encore des notions retenues pouvant prêter à confusion avec les notions similaires figurant dans les marchés de travaux. A titre d'exemple, elle a proposé de retenir la notion d'*admission* des prestations intellectuelles au lieu de celle de *réception* pour éviter toute confusion avec la réception des travaux et les garanties qui l'accompagnent.

D'une manière générale, la MIQCP a préconisé d'assortir les clauses retenues d'un commentaire permettant de mettre l'accent sur certaines spécificités propres à la maîtrise d'œuvre.

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT)

● Commissariat Général au Développement Durable

Participation aux travaux du groupe d'experts PRAM

La MIQCP continue à apporter son concours à la mise à jour du Progiciel de Rédaction Automatisé des Marchés (PRAM).

Le groupe d'experts dont la MIQCP fait partie s'est consacré à l'examen des projets de CCAG « prestations intellectuelles » et « travaux » dans le cadre de la poursuite de la concertation initiée par le ministère de l'Economie et des Finances.

Le groupe a aussi poursuivi ses travaux de rédaction d'un accord-cadre. A la suite de la mise au point d'un accord-cadre pour les fournitures, l'année 2008 a été consacrée à la rédaction d'un accord-cadre pour les travaux.

Enfin, les experts ont anticipé autant que faire se peut les modifications du code intervenues en décembre 2008 afin de mettre à la disposition des utilisateurs des outils immédiatement à jour.

Participation au groupe de travail "Contrat de Performance Énergétique" (C.P.E.)

Par ailleurs, au cours du deuxième trimestre 2008, la MIQCP a été associée aux travaux du groupe chargé de rédiger des clauses types d'un « Contrat de Performance Énergétique » (CPE) dans le bâtiment en application des recommandations du Grenelle de l'Environnement. Le titulaire du contrat devra définir la consistance des travaux à réaliser pour atteindre un objectif d'économie d'énergie et apporter un engagement sur l'atteinte de ce résultat. Les clauses pour rédiger un contrat équilibré sont délicates car les économies d'énergie effectivement réalisées dépendent des conditions d'usage et d'exploitation du bâtiment. Deux variantes doivent faire l'objet de la mise au point d'un « modèle de contrat » : une variante « marchés publics » en

conformité avec le code des marchés publics en cours, et une variante « contrat de partenariat » dans la ligne de la réflexion déjà produite par la MAPP. Les recommandations du groupe, validées par le MEEDDAT, devraient être disponibles simultanément à la publication des lois d'application du Grenelle, après concertation avec les professionnels.

Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)

● Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Anonymat et qualité architecturale

Suite au discours du Président de la République lors de l'inauguration de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine en septembre 2007, les services ont été sollicités pour réfléchir aux conditions d'assouplissement des règles de l'anonymat dans les concours d'architecture, en conformité avec les directives européennes et le code des marchés publics français : la MIQCP a apporté sa contribution, aux côtés du MCC et du ministère de l'Economie et des Finances, à l'élaboration des notes de travail et d'un projet de circulaire transmise au Premier Ministre rappelant les possibilités de commande favorisant le dialogue entre les concurrents et le donneur d'ordre.

Maîtrise d'oeuvre sur les monuments historiques

Concernant le statut et les interventions de Architectes en Chef des Monuments Historiques (ACMH), la MIQCP a poursuivi son action d'appui au travail de réforme mené par la sous-direction des monuments historiques. Elle a apporté sa contribution dans la mise au point finale du décret sur les missions de maîtrise d'oeuvre.

Elle a participé aux travaux d'élaboration d'un projet de vade-mecum destiné à la maîtrise d'ouvrage portant sur les procédures d'intervention sur les monuments historiques et les espaces protégés ainsi que d'un projet de circulaire sur la maîtrise d'oeuvre qui accompagneront la sortie des textes sur la réforme.

Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes

La MIQCP est membre du Cercle de parrainage des NAJAP qui a accueilli les lauréats de la session 2008, au mois de mai.

● Direction des Musées de France

Architectes-conseils de la Direction des Musées de France

Poursuivant une tradition bien établie entre les deux entités, une rencontre d'information et d'échanges avec les architectes-conseils de la direction des Musées de France a été organisée le 6 novembre 2008 : les questions débattues concernaient les nouvelles dispositions réglementaires concernant les PPP et les contrats de partenariat en particulier, la mise en place des accords-cadres pour les contrats de maîtrise d'oeuvre et la place de la muséographie dans les études de conception.



II

ÉTUDES ET RECHERCHES

*Les méthodes proposées
ou les recommandations de la MIQCP
se doivent d'être en parfaite adéquation avec le
besoin du terrain. Pour nourrir son propos,
la Mission enquête sur les pratiques
quotidiennes des acteurs de la commande.*

*Elle organise des groupes informels
de discussion où les professionnels mettent
en perspective leur connaissance du système
français, dans ses points forts et ses points
faibles, afin d'en anticiper, si nécessaire,
les ajustements.*

Modèle de contrat de maîtrise d'œuvre pour l'infrastructure

L'objectif de sensibilisation en faveur de la qualité, au regard du nombre et de la disparité des collectivités susceptibles de commander un ouvrage de bâtiment ou une infrastructure publique, passe par la communication. C'est ainsi que la Mission Interministérielle publie régulièrement plusieurs catégories d'ouvrages : une série de guides à caractère technique, des fiches, généralement à caractère juridique, dites fiches « Médiations », ainsi que des outils pratiques d'aide à la rédaction. Ces ouvrages, habituellement diffusés sous forme « papier », sont de plus en plus téléchargés à partir du site Internet de la Mission.

Le groupe de travail piloté par l'ordre des architectes et rassemblant les principaux partenaires de la maîtrise d'œuvre et la MIOCP, a finalisé en 2007 deux modèles de marché public de maîtrise d'œuvre pour des opérations de réhabilitation de bâtiments : l'un relatif à la mission "diagnostic", l'autre relatif à la "mission de base". Ces documents sont disponibles sur le site Internet de la MIOCP à la rubrique "Publications/Documents pratiques".

En 2008, CICF Infra a eu l'initiative de créer un groupe de travail analogue sur le cas des infrastructures. La MIOCP a souhaité que l'ensemble des partenaires de la maîtrise d'œuvre y soit associé. Le modèle de contrat à mettre au point sera plus un contrat-guide qu'un contrat type. Le groupe de travail commencera ses travaux sur le thème de l'aménagement urbain.

Montages publics-privés

L'étude, menée en collaboration avec un juriste privé, sur les montages contractuels complexes (bâtiments publics et partenariat privé) se prolonge au delà du calendrier initialement prévu, pour tenir compte de l'évolution réglementaire et législative sur les contrats de partenariat et les aspects subséquents (patrimoine et domaine public, fiscalité, assurances, élargissement des conditions de recours, prise en compte de la réhabilitation et des contrats de performance énergétiques, priorité donnée à certains domaines d'investissement, etc.). La loi du 28 juillet 2008 modifiant l'ordonnance de juin 2004 sur les contrats de partenariat est l'un des textes prédominants de l'année. De nouvelles modifications réglementaires ont été introduites fin 2008 dans le cadre de la loi dite « plan de relance de l'Economie ». Elles devront être complétées en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Le travail entrepris par la MIOCP a pour but de présenter les caractéristiques des principaux montages public-privé existants applicables aux constructions publiques et d'analyser les enjeux qui s'y attachent pour la personne publique initiatrice.

La question spécifique de la conception et de la maîtrise d'œuvre dans l'établissement de ces contrats globaux y sera particulièrement analysée. La première ambition du propos est de donner des repères et de décrire les points de vigilance pour la personne publique.

Guide de sensibilisation à la programmation

La Mission a rédigé, en 1994, un ouvrage de recommandations à destination des maîtres d'ouvrage publics et proposant une démarche d'études de programmation. Cet ouvrage « Programmation des constructions publiques » a été actualisé en 2001 et est disponible aux éditions du Moniteur.

Toujours aussi convaincue de l'importance de cette étape pour l'obtention d'un équipement de

Évaluer l'enveloppe financière prévisionnelle d'un ouvrage de bâtiment

qualité, la MIQCP a décidé de rédiger un guide de sensibilisation sur le sujet. Pour ce faire, elle a demandé à deux programmistes de l'assister dans la réalisation de celui-ci.

Afin qu'elle réponde pleinement aux attentes des maîtres d'ouvrage, la rédaction du guide a été précédée d'interviews de maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage et professionnels concernés.

Ce guide a été édité au cours du second semestre 2008.

L'étude portant sur les bonnes pratiques en matière de détermination des enveloppes financières prévisionnelles ainsi que les consultations prévues ont pu être achevées au cours du dernier trimestre 2007.

Ainsi, l'ouvrage de la collection de la MIQCP qui leur fait suite, intitulé « Évaluer l'enveloppe financière prévisionnelle d'un bâtiment » a été diffusé au cours du deuxième trimestre 2008.

Il n'est pas d'autre méthode que de s'entourer, dès le tout début de l'opération, des expertises nécessaires en matière de programmation et d'économie de la construction, de mettre en place une conduite de projet professionnelle, clairement mandatée et légitimée, capable de "maîtriser les coûts" et "d'éviter les dérapages" que l'on attribue trop souvent, et sans toujours le discernement approprié, aux opérations de constructions publiques.

La Mission espère, à travers cet ouvrage, faire acte de sensibilisation et de prévention car les opérations de qualité ne seront obtenues que si les maîtres d'ouvrage les fondent sur des bases financières réalistes.

Conseils et recommandations : les fiches "Médiations"

Médiations 18 : "Organiser une consultation de programmistes"

Outil fondamental de la maîtrise de la qualité du projet, la programmation permet au maître d'ouvrage de définir sa commande (en fonction de ses objectifs et de ses moyens) et de la maîtriser tout au long du processus de réalisation opérationnelle, pour aboutir à un projet satisfaisant tant qualitativement que techniquement.

Cette démarche globale s'applique à tout type de projet de réalisation, qu'il soit public ou privé et qu'il s'agisse de bâtiment, d'aménagement urbain ou paysager, d'infrastructure, de construction neuve, de réhabilitation...ou encore d'équipement mobilier, de signalétique, voire même d'entretien-maintenance d'ouvrages immobiliers.

La fiche Médiations n° 18 se propose d'émettre des recommandations à l'attention de la maîtrise d'ouvrage publique qui souhaite s'entourer des compétences d'un programmiste professionnel, expérimenté pour la définition et le développement de son projet.

Outils pratiques

Après avoir publié deux fascicules portant respectivement sur un exemple commenté d'avis d'appel public à la concurrence et de règlement de concours de maîtrise d'œuvre et sur un exemple commenté d'avis d'appel public à la concurrence et de règlement de consultation en procédure adaptée de maîtrise d'œuvre avec remise de prestation, la Mission a entrepris la rédaction d'un exemple d'accord-cadre de maîtrise d'œuvre mono-attributaire pour une

opération de réhabilitation de bâtiment. Il s'agit de rédiger l'avis de publicité, le règlement de consultation et l'accord-cadre lui-même. Ce travail a conduit à s'interroger sur les modalités de détermination des prix, sur une répartition pertinente des clauses entre l'accord-cadre et les marchés subséquents.

Cet exemple d'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation sera achevé et publié en 2009.



III

MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC

La mission première de la MIOCP est d'aider à mettre en place les conditions de la qualité des ouvrages édifiés pour le compte des collectivités publiques. A ce titre, elle assure un rôle de conseil, d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage publics et des prestataires qu'ils associent à leurs projets.

Les architectes-consultants

CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La préoccupation constante de la MIQCP est de se mettre au service des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. L'activité de conseil et d'assistance au quotidien, malgré les fortes contraintes qu'elle implique, lui permet, outre le service rendu, de conserver une connaissance fine de la réalité des pratiques et de mesurer les attentes particulières des acteurs de la commande architecturale et urbaine.

La Mission interministérielle, depuis ses origines, s'est attachée le concours d'architectes-consultants. Les 49 architectes-consultants de la MIQCP, professionnellement reconnus, sont appelés à aider ponctuellement la MIQCP dans ses travaux de réflexion sur les processus de commande, mais surtout, sont amenés à participer, à la demande des maîtres d'ouvrage publics, aux jurys de concours mis en place par ces derniers.

Comme chaque année, l'ensemble des architectes-consultants a été réuni le 8 janvier 2008 à la Grande Arche de la Défense, permettant des échanges d'expériences fructueux entre les architectes déjà sous contrat antérieurement avec la MIQCP et ceux dernièrement recrutés en 2007.

Intervention dans les jurys

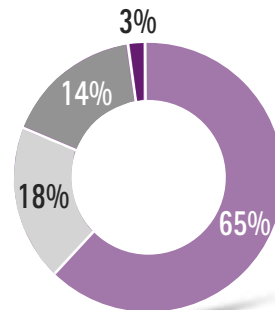
Les architectes-consultants ont participé en 2008 à 184 réunions de jury.

La liste de celles-ci, montrant la diversité des opérations pour lesquelles la MIQCP est sollicitée, figure dans les pages suivantes.

Ces interventions qui concernent le plus souvent (près de deux fois sur trois) des équipements appartenant aux domaines de l'enseignement, de la santé, de la culture et des sports et loisirs, peuvent s'analyser :

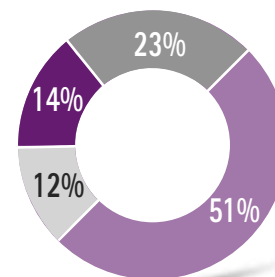
- *En fonction du montant des opérations :*

- opération < 1,5 M €
- 1,5 M € > opération > 7,5 M €
- 7,5 M € > opération > 15 M €
- opération > 15 M €



• *En fonction de la nature du maître d'ouvrage*

- Etat
- Communes, Départements, Régions
- Structures intercommunales
- Établissements sanitaires et sociaux

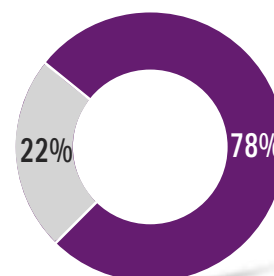


On constate que 86% des interventions des architecte-consultants sont effectuées pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Cette statistique est conforme à celle qui est mesurée par la MIQCP dans le cadre d'enquêtes effectuées depuis une dizaine d'années, à partir des annonces parues dans le BOAMP. En effet, ces enquêtes montrent que 85% à 90% des consultations de maîtrise d'œuvre sont lancées par les collectivités.

• *En fonction de la nature de l'opération :*

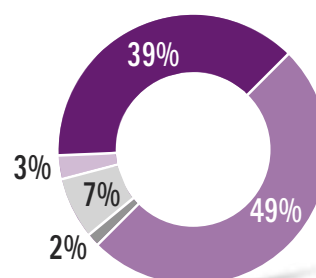
- Construction neuve
- Réhabilitation



Ce résultat n'est pas très éloigné des données statistiques qui situent la part du neuf entre 60% et 70% suivant les années. Le fait que les architectes-consultants soient essentiellement appelés dans les procédures de concours explique que la part du neuf représente un pourcentage plus élevé (78%) pour les opérations suivies par la Mission, le concours étant obligatoire pour les opérations de constructions neuves au-dessus des seuils européens.

• *En fonction du mode de consultation :*

- Concours sur esquisse
- Concours sur esquisse «plus»
- Procédure de conception/réalisation
- Procédure négociée spécifique
- Marchés de définition simultanés



Les architectes-consultants de la MIQCP interviennent généralement dans des jurys de concours; c'est l'activité principale et traditionnelle de ces consultants.

Notons que cette présence de la MIQCP dans les consultations de maîtrise d'œuvre constitue une source essentielle d'informations en provenance du terrain.

La participation des architectes-consultants aux jurys

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAITRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
JANVIER					
08/01	SAINT-JEAN DE BRAYE	Constr. d'un centre aquatique communal	Ville de Saint-Jean de Braye	J	Gérin
08/01	RODEZ	Construction du Musée Soulages	Grand Rodez	J	Colombier
11/01	ST-MARTIN-DE-SANZAY	Extension et restructuration de l'EHPAD	EHPAD Notre-Dame-des-Neiges	J	Mauffret
16/01	CHAMBERY	Requa. des espaces publics traversée historique	Ville de Chambéry	S	Nicolas
16/01	NANTES	Construction d'un collège à Ligné	CG. de Loire-Atlantique	S	Mauffret
16/01	CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	Extension et restructuration d'un EHPAD	EHPAD de Champtoce-sur-Loire	J	Duvert
21/01	COURCELLES-LES-LENS	Réalisation d'un centre de tri	Syndicat Mixte E.V.D	S	Duvert
21/01	LYON	Const. bât. des archives départementales	Département du Rhône	J	Petit
21/01	LE PECQ	Reconstruction d'un groupe scolaire	Ville du Pecq-sur-Seine	J	Weissmann
22/01	NANTES	Const. d'un centre d'incendie et de secours	SDIS de Loire-Atlantique	J	Duchier
25/01	MILLY-LA-FORET	Réalisation d'une maison d'accueil rural	Ville de Milly-la-Forêt	S	Zanassi
28/01	OYONNAX	Instal. du Musée du Peigne et de la Plasturgie	Ville d'Oyonnax	J	Petit
29/01	ALLONES	Constr. de 246 lits de psychiatrie générale	Centre Hospitalier de la Sarthe	J	Bermond-P.
29/01	STARSBOURG	Restructuration de l'îlot Floch à Haguenau	Conseil Général du Bas-Rhin	S	Tabet
31/01	MARCOL-LES-EAUX	Restruct. et ext. d'une maison de retraite	Maison retraite Marcol-les-Eaux	S	Dumetier
FÉVRIER					
05/02	ANNECY	Constr. locaux pour la gestion des déchets	Agglomération d'Annecy	S	Zanassi
06/02	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	Ext. restructuration établissement médicalisé	Etb médicalisé Lecallier Leriche	S	Decaris
06/02	AIX-EN-PROVENCE	Bât. du Centre des Lettres et Sciences Humaines	Université de Provence	J	Javal
06/02	PARIS	Pôle multiservices sur le site "Jean Jaurès"	Préfecture de Police de Paris	S	Sogno
12/02	AIX-EN-PROVENCE	Bât. du Centre des Lettres et Sciences Humaines	Université de Provence	AdC	Javal
12/02	RENNES	Constr. de trois agences départementales	Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	J	Weissmann
13/02	MELLE	Créat. d'une salle de colloque et de projection	Ville de Melle	J	Risterucci
14/02	BORDEAUX	Créat. pôle juridique/judiciaire Univ. Bordeaux IV	Ministère de l'Education Nationale	S	Tabet
15/02	EVREUX	Construction d'une salle de Musiques Actuelles	Ville d'Evreux	S	Risterucci
18/02	LA LOUPE	Réhab. en espace socio-culturel polyvalent	Ville de la Loupe	J	Guffroy
19/02	RENNES	Constr. équipement à deux laboratoires	Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	S	Ripault
19/02	STRASBOURG	Restructuration et extension d'un collège	Conseil Général du Bas-Rhin	S	Dubois
19/02	VIGNEUX-SUR-SEINE	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Vigneux-sur-Seine	S	Gérin
21/02	NANTERRE	Restruct. et extension du collège de Sèvres	CG des Hauts-de-Seine	S	Nicolas
21/02	PARIS	Réaménagement bât. ancien site du CEA	Préfecture de Police de Paris	J	Bonneville
26/02	STRASBOURG	Réhabilitation d'anciens bains municipaux	Ville de Strasbourg	S	Chassais
26/02	METZ	Constr. du musée départemental guerre 1870	Conseil Général de Moselle	S	Duchier
27/02	COLMAR	Restructuration de la Maison de l'Alsace	Conseil Général du Haut-Rhin	J	Guffroy
28/02	GIEVRES	Construction d'une maison pluridisciplinaire	Ville de Gièvres	S	Sogno
MARS					
05/03	COMPIEGNE	Construction d'un bâtiment pour le CETMEF	MEDAD	S	Dubois
06/03	FOIX	Construction du Palais de Justice	Ministère de la Justice	S	Lajus
06/03	STRASBOURG	Constr. Multi-accueil à l'entrée de Koenigshoffen	Ville de Strasbourg	S	Spitz
07/03	CHAMBERY	Réaménagement voiries des Hauts de Chambéry	CA Chambéry Métropole	PNS	Galibourg
07/03	DIEPPE	Agrandissement et restructuration des urgences	CHU de Dieppe	S	Berlottier
11/03	QUETIGNY	Construction établissement de soins à Monetaeu	UGECAM Bourgogne/Franche-Comté	S	Deshoulières

*S : Sélection des candidats
 J : Jugement
 AdC : Audition des Candidats
 PNS : Procédure Négociée Spécifique
 MdD : Marché de Définition
 A : Autres

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAITRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
11/03	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Modernisation de 75 lits en séjours prolongés	Etb. Public de Santé de la Marne	S	Daniel
12/03	PARIS	Constr. d'un commissariat de sécurité publique	Préfecture de Police de Paris	C-R	Javal
13/03	TRIEL-SUR-SEINE	Construction du commissariat de police	Ministère de l'Intérieur	S	Philippon
15/03	LE CAIRE	Construction du nouveau lycée français	Agence pour l'Enseignement Français	S	Brout
20/03	BORDEAUX	Extension de l'institut François Magendie	INSERM	S	Bonneville
28/03	NOGENT-LE-ROTROU	Construction d'un complexe de 3 salles de cinéma	Ville de Nogent-le-Rotrou	J	Risterucci
AVRIL					
01/04	VELIZY-VILLACOUBLAY	Réhabilitation de bâtiments sur la base aérienne	Direction Générale de l'Aviation Civile	C-R	Grino
02/04	CLERMONT-FERRAND	Construction bâtiment faculté d'odontologie	Académie de Clermont-Ferrand	S	Fanzutti
02/04	LA COURONNE	Construction maison d'accueil spécialisée	Centre Hospitalier Camille Claudel	J	Deshoulières
03/04	ROUBAIX	Construction nouvel accueil à la CAF de Roubaix	CAF de Roubaix-Tourcoing	S	Duvert
04/04	GIEVRES	Construction maison pluridisciplinaire de soins	Ville de Gièvres	J	Sogno
07/04	CHARS	Ext. et restructuration d'un groupe scolaire	Ville de Chars	S	Bougeard
07/04	TOULOUSE	Tvx sécurité bâtiment d'enseignement Supaéro	Inst. de l'Aéronautique et de l'Espace	PNS	Bassez
09/04	THIERS	Restructuration du secteur de psychiatrie adulte	Centre Hospitalier de Thiers	S	Bassez
09/04	SAINT-DENIS	Construction centre aquatique d'Aubervilliers	SEM Plaine Développement	S	Yedid
09/04	SAINT-DENIS	Construction centre aquatique d'Aubervilliers	SEM Plaine Développement	S	Guffroy
17/04	BORDEAUX	Construction d'un pôle forêt bois	INRA de Bordeaux	S	Delord
17/04	MILLY-LA-FORET	Réhab. maison d'accueil pour personnes âgées	Ville de Milly-la-Forêt	S	Zanassi
17/04	SAINT-CLOUD	Extension-restructuration d'un centre hospitalier	Centre Hospitalier des Quatre Villes	S	Guyard
28/04	MONTELMAR	Construction d'un bâtiment de gériatrie	Centre Hospitalier de Gériatrie	J	Chapuis
29/04	MONTELMAR	Construction d'un bâtiment de gériatrie	Centre Hospitalier de Gériatrie	AdC	Chapuis
MAI					
06/05	LURE	Requalification du centre ville	Ville de Lure	MdP	Guervilly
13/05	TROYES	Extension de l'Hôtel de Département	Conseil Général de l'Aube	J	Reichardt
13/05	SAINT-MAURICE	Construction d'un bâtiment d'activités de l'INVS	Institut National de Veille Sanitaire	S	Warnant
14/05	CHAMPAGNOLE	Construction d'un centre nautique intercommunal	Comm. de Communes Ain-Angillon	S	Duval
14/05	SAINT-DENIS-LES-PONTS	Construction d'une école maternelle	Ville de Saint-Denis-les-Ponts	S	Yedid
16/05	DRAGUIGNAN	Construction d'un pôle culturel	Communauté d'agglo. dracénoise	J	Bermont-P.
20/05	CHAMBERY	Requalification de l'avenue d'Annecy	Ville de Chambéry	S	Loupiac-Roux
20/05	CLAMART	Reconstruction d'une école élémentaire	Ville de Clamart	S	Drevet
20/05	VERSAILLES	Construction d'un espace territorial à Poissy	Conseil Général des Yvelines	S	Dumetier
21/05	VIEUX-CONDÉ	Construction d'une médiathèque	Agglomération de Valenciennes	S	Bermond-P.
28/05	PERPIGNAN	Réhabilitation du Palais Consulaire de Perpignan	CCI Perpignan Pyrénées Orientales	S	Berlottier
29/05	STARSBOURG	Construction d'un centre technique à Wissembourg	Conseil Général du Bas-Rhin	S	Guervilly
29/05	RENNES	Constr. équipement commun à deux laboratoires	Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	J	
JUIN					
06/08	EVRY	Réimplantation plate-forme sociale de Palaiseau	Conseil Général de l'Essonne	S	Sogno
06/08	IS-SUR-TILLE	Restructuration de l'hôpital local	Hôpital local d'Is-sur-Tille	J	Guyard
06/08	STARSBOURG	Aménagement-ext. du bâtiment de la douane	Conseil Général du Bas-Rhin	S	Risterucci
06/08	STARSBOURG	Restructuration et extension d'un collège	Conseil Général du Bas-Rhin	J	Dubois
06/08	VIGNEUX-SUR-SEINE	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Vigneux-sur-Seine	J	Gérin
06/08	GENTILLY	Restructuration d'un centre hospitalier	CHIP "Fondation Vallée"	S	Bouchez
06/08	LE BROC	Réalisation d'une crèche et d'un pôle culturel	CC "Les Coteaux d'Azur"	S	Deshoulières
06/08	CREST	Construction d'un gymnase HQE	Ville de Crest	S	Duchier

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAITRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
13/06	BORDEAUX	Création pôle juridique/judiciaire Univ. Bdx IV	Ministère de l'Education Nationale	J	Tabet
16/06	VIGNEUX-SUR-SEINE	Réhabilitation d'un groupe scolaire	Ville de Vigneux-sur-Seine	S	Gérin
17/06	SARTROUVILLE	Construction centre social / halte-garderie	Ville de Sartrouville	S	Dubor
17/06	LAON	Réhabilitation d'un bâtiment	SDIS de l'Aisne	PNS	Guffroy
18/06	MILLY-LA-FORET	Réalisation d'accueil pour personnes âgées	Ville de Milly-la-Forêt	J	Zanassi
18/06	LE RÉZÉ	Construction d'un auditorium	Ville du Rézé	S	Spitz
24/06	ANNECY	Construction de locaux gestion des déchets	Agglomération d'Annecy	J	Zanassi
24/06	VERNOUILLET	Construction d'une école maternelle	Ville de Vernouillet	S	Risterucci
24/06	FOIX	Construction d'un Palais de Justice	Ministère de la Justice	J	Lajus
25/06	BORDEAUX	Extension et réhab. locaux Institut F. Magendie	INSERM	J	Bonneville
25/06	NANTES	Construction d'un collège à Ligné	Conseil Général Loire-Atlantique	J	Mauffret
27/06	GRENOBLE	Réhab. bibliothèque universitaire Droit-Lettres	Université Pierre Mendès-France	S	Dumetier
JUILLET					
02/07	LE MANS	Restauration et ext. d'un collège à Conneré	Conseil Général de la Sarthe	J	Zanassi
03/07	NANTERRE	Restauration et ext. du collège de Sèvres	Conseil Général Hauts-de-Seine	J	Nicolas
03/07	ROUBAIX	Constr. nouvel accueil à la CAF de Roubaix	CAF de Roubaix-Tourcoing	J	Duvert
04/07	MARTIGUES	Création d'une école de musique	Ville de Martigues	J	Nicolas
04/07	PARIS	Reconst. centre de secours à Livry-Gargan	Préfecture de police de Paris	J	Loupiac-Roux
09/07	THIERS	Rest. du secteur de psychiatrie adulte	Centre Hospitalier de Thiers	J	Bassez
10/07	MEAUX	Construction du musée de la Grande Guerre	Ville de Meaux	S	Duvert
10/07	PARIS	Reconst. d'une station de pompage à Clamart	Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	J	Daniel
11/07	SAINT-DENIS	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Saint-Denis	S	Mauffret
11/07	SAINT-BRIEUX	Constr. siège de l'Urssaf des Côtes-d'Armor	URSSAF des Côtes-d'Armor	S	Tabet
15/07	CLERMONT-FERRAND	Constr. Ctre de Ressources Informatiques	Université Blaise Pascal	S	Chapuis
17/07	ARMENTIERES	Constr. d'une maison d'accueil spécialisée	Etb. Public de Santé Mentale	S	Warnant
18/07	CAUDEBEC LES ELBEUF	Ext. et restr. d'un établissement médicalisé	Etb. médicalisé Lecallier Leriche	J	Decaris
24/07	BORDEAUX	Construction d'un collège à La Réole	Conseil Général de la Gironde	J	Bonneville
29/07	AIX-EN-PROVENCE	Réalisation d'une plateforme technologique	Syndicat mixte de l'Arbois	MdP	Bougeard
29/07	SENS	Réhab. Ext. Direction de Seine-Amont	Agence de l'eau Seine Normandie	S	Desmoulin
29/07	VIVIER-AU-COURT	Constr. complexe sportif et salle des fêtes	Ville de Vivier-au-Court	S	Bonneville
30/07	AIX-EN-PROVENCE	Réalisation d'une plateforme technologique	Syndicat mixte de l'Arbois	MdP	Bougeard
AOUT					
12/08	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Modernisation de 75 lits en séjours prolongés	Etb. Public de Santé de la Marne	J	Daniel
SEPTEMBRE					
01/09	STRASBOURG	Restructuration de l'îlot Floch à Haguenau	Conseil Général du Bas-Rhin	J	Tabet
04/09	BORDEAUX	Construction d'un pôle forêt bois	INRA de Bordeaux	J	Delord
04/09	ROUBAIX	Restruct.-reconst. centre multi-accueil enfance	Ville de Roubaix	PNS	Warnant
04/09	STRASBOURG	Aménagement et ext. bâtiment douane	Conseil Général du Bas-Rhin	J	Risterucci
08/09	BORDEAUX	Construction d'un collège à Hourtin	Conseil Général de la Gironde	S	Grino
08/09	CREST	Construction d'un gymnase HQE	Ville de Crest	J	Duchier
10/09	PARIS	Rest. façades/toitures caserne de la Cité	Préfecture de Police de Paris	PNS	Chapuis
10/09	GOURNAY	Requalification espace marchand centre ville	Ville de Gournay	S	Duval
11/09	CANTELEU	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Canteleu	S	Bougeard
11/09	BOUXWILLER	Réhabilitation du musée de la ville	Ville de Bouxwiller	S	Bonneville
16/09	VIEUX-CONDÉ	Construction de médiathèque	Communauté d'Agglo. Valenciennes	J	Bonneville

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAITRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
16/09	ARLES	Construction d'un hôpital de jour pour enfants	Centre Hospitalier d'Arles	S	Delord
17/09	DIJON	Construction d'un bâtiment de bureaux	Rectorat de l'académie de Dijon	S	Daniel
17/09	PARIS	Constr. commissariat de sécurité publique	Préfecture de Police de Paris	C-R	Javal
18/09	ACHERES	Construction d'un espace entreprise-emploi	Ville d'Achères	S	Zanassi
18/09	STRASBOURG	Reconstruction d'un centre socio-culturel	Ville de Strasbourg	S	Reichardt
18/09	SAINT-CLOUD	Ext. et restructuration d'un centre hospitalier	Centre Hospitalier Quatre Villes	J	Guyard
22/09	SAINT-DENIS	Constr. centre aquatique d'Aubervilliers	SEM Commune Développement	J	Yedid
22/09	SAINT-DENIS	Constr. centre aquatique d'Aubervilliers	SEM Commune Développement	J	Guffroy
23/09	CASTELMORON-SUR-LOT	Construction d'un EHPAD	EHPAD de Castelmoron-sur-Lot	S	Bouchez
23/09	SAINT-MAURICE	Constr. bât. regroupant les activités de l'INVS	Institut National Veille Sanitaire	J	Desmoulin
23/09	PARIS	Rénov. accueil cité des Sciences et de l'Industrie	Cité ds Sciences et de l'Industrie	J	Desmoulin
24/09	PARIS	Rénovation halles dans l'enceinte de l'ENSAM	ENSAM	PNS	Deshoulières
26/09	SAINT-DENIS-LES-PONTS	Construction d'une école maternelle	Ville de Saint-Denis-les-Ponts	J	Galibourg
30/09	METZ	Constr. musée départemental de la guerre 1870	Conseil Général de Moselle	J	Duchier
OCTOBRE					
02/10	POITIERS	Rénovation du centre ville "Cœur d'Agglo"	Ville de Poitiers	S	Barbier
03/10	PARIS	Reconstr. centre de rétention Paris 12	Préfecture de Police de Paris	C-R	Guervilly
06/10	AIX-EN-PROVENCE	Réalisation d'une plateforme technologique	Syndicat mixte de l'Arbois	MdD	Bougeard
08/10	SARTROUVILLE	Constr. d'un centre social et d'une halte-garderie	Ville de Sartrouville	J	Dubor
08/10	COMPIEGNE	Construction d'un bâtiment pour le CETMEF	MEEDAD	J	Dubois
09/10	SAINT MARTIN-DU-BOIS	Reconstruction d'une maison de retraite	Maison de Saint-Martin-du-Bois	J	Deshoulières
09/10	STRASBOURG	Restructuration d'un collège à Diemeringen	Conseil Général du Bas-Rhin	PNS	Spitz
09/10	AGEN	Aménagement de la gare d'Agen	Agglomération d'Agen	S	Bonneville
10/10	PARIS	Réhabilitation d'un immeuble à Paris 4e	Préfecture de Police de Paris	PNS	Mauffret
10/10	MODANE	Reconstruction de 118 lits	Hôpital local de Modane	S	Bassez
13/10	SAINT-JEAN-DE-MONTS	Reconstruction d'un groupe scolaire	Ocean-Marais de Monts	S	Chassais
13/10	GIF-SUR-YVETTE	Constr. bât. plate-forme de recherche intégrée	CNRS	S	Guyard
14/10	NANTES	Construction d'un collège à Héric	Conseil Général Loire-Atlantique	S	Zanassi
16/10	ANDLAU	Créat. d'un centre d'interprétation du Patrimoine	C.C. du Piémont de Barr	PNS	Yedid
21/10	VERSAILLES	Constr. centre d'incendie et de secours à Bréval	Conseil Général des Yvelines	S	Loupiac-Roux
22/10	PARIS	Constr. commissariat de sécurité publique	Préfecture de Police de Paris	S	Javal
23/10	MEAUX	Construction du musée de la Grande Guerre	Ville de Meaux	J	Duvert
26/10	ROUBAIX	Réhabilitation et extension d'un groupe scolaire	Ville de Roubaix	C-R	Galibourg
28/10	CHAMBERY	Requalification des espaces publics	Ville de Chambéry	S	Dumetier
30/10	ROUVROY	Construction d'une médiathèque communale	Ville de Rouvroy	J	Sogno
NOVEMBRE					
05/11	PARIS	Reconst. de la station de relèvement de Puteaux	Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	J	Guffroy
05/11	MABLY	Réhab. d'un hôtel de ville avec extension	Ville de Mably	S	Warnant
05/11	ARLES	Constr. d'un hôpital de jour pour enfants	Centre Hospitalier d'Arles	J	Delord
06/11	QUETIGNY	Constr. d'un établissement de soins à Monetaeu	UGECAM	J	Deshoulières
06/11	GENTILLY	Restructuration d'un centre hospitalier	Centre Hospitalier Fondation Vallée	J	Bouchez
07/11	SAINT-DENIS	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Saint-Denis	J	Mauffret
12/11	AJACCIO	Aménagement de la nouvelle gare de Calvi	Collectivité territoriale de Corse	S	Dubor
12/11	CLAMART	Reconstruction d'une école élémentaire	Ville de Clamart	J	Brout
12/11	CHAMBERY	Requalification de l'avenue d'Annecy	Ville de Chambéry	J	Drevet
18/11	SAINT-CLOUD	Réhabilitation de la piscine municipale	Ville de Saint-Cloud	PNS	Chassais
20/11	VIVIER-AU-COURT	Construction complexe sportif et salle des fêtes	Ville de Vivier-au-Court	J	Bonneville

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAITRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
24/11	VILLENEUVE-LE-ROI	Réhab. locaux école primaire maternelle	Ville de Villeneuve-le-Roi	J	Zanassi
25/11	AIX-EN-PROVENCE	Construction d'une gare routière	Agglomération d'Aix-en-Provence	S	Grino
27/11	PARIS	Rénov. halles dans l'enceinte de l'ENSAM	ENSAM	PNS	Deshoulières
27/11	CLERMONT-FERRAND	Constr. bât. faculté d'odontologie pour le CHU	Académie de Clermont-Ferrand	J	Fanzutti
DECEMBRE					
12/08	PELUSSIN	Création d'un établ. d'accueil de la petite enfance	C.C. du Pilat Rhodanien	A	Drevet
12/08	POITIERS	Construction de trois entités fonctionnelles	Ministère de l'Education Nationale	S	Tabet
12/08	STRASBOURG	Extension et restructuration d'un collège	Conseil Général du Bas-Rhin	S	Ripault
12/08	SAINT-BRIEUC	Construction siège de l'Urssaf des Côtes d'Armor	Urssaf des Côtes-d'Armor	J	Tabet
12/08	LA RAVOIRE	Restructuration et développement du centre ville	Ville de la Ravoire	MdD	Spitz
12/08	ROUBAIX	Restruct. et reconstr. d'un centre petite enfance	Ville de Roubaix	PNS	Warnant
12/08	LA RAVOIRE	Restructuration et développement du centre ville	Ville de la Ravoire	MdD	Spitz
12/08	MONTSAUCHE	Créat. de la maison des Grands Lacs du Morvan	Grands Lacs du Morvan	S	Deshoulières
12/08	ANDLAU	Créat. d'un centre d'interprétation du Patrimoine	Piémont de Barr	PNS	Yedid
12/08	CHAMBERY	Réhabilitation d'un bât. du Tribunal de Commerce	Ministère de la Justice	PNS	Risterucci
12/08	CHAMBERY	Requalif. espaces publics traversée historique	Ville de Chambéry	J	Nicolas

Les relations avec le secteur professionnel

La MIQCP participe aux congrès et assemblées générales de diverses institutions, associations et organisations professionnelles. C'est l'opportunité de rappeler et d'expliquer ses actions, de faire le point sur les évolutions en cours et d'échanger informations et points de vue sur les thèmes d'actualité avec les professionnels

Les congrès professionnels

- Assemblée Générale du Syndicat des Programmistes en Architecture et Aménagement (SYPAA) le 28 mars 2008 à Paris.
- Congrès de l'Union Nationale des Economistes de la Construction et des Coordonateurs (UNTEC) les 5 et 6 juin 2008 à Nice.
- Congrès des architectes de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA) le 21 novembre 2008 à Toulouse.
- Rencontres nationales des PPP au palais des congrès de Paris, les 29 et 30 octobre 2008.
- Rencontres de l'Ingénierie le 2 octobre 2008.
- Rencontres du MEEDDAT : réunion de l'ensemble des services constructeurs du ministère, le 20 novembre 2008 à Tours. Débat autour du développement durable et du Grenelle de l'Environnement.

Autres colloques

- L'Atelier international « Architecture et Facilities Management en Europe : la conception face à la montée des services » organisé par le Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (RAMAU) avec le soutien du Colloque Plan, Urbanisme, Construction et Architecture (PUCA) et la DAPA a réuni à l'Institut National de l'Histoire de l'Art les 17 et 18 avril 2008 chercheurs et professionnels européens afin d'exposer leurs expériences sur ces nouveaux métiers de service qui apparaissent et se structurent, favorisés par le recours souhaité au partenariat public-privé. Les questions ont porté sur l'organisation du projet et de la chaîne de valeur, la prise en compte des usagers, la position des acteurs de la conception et les formes nouvelles de coopération à développer pour faire face aux nouvelles attentes de la commande. Dans ce cadre, la MIQCP a mis à la disposition des participants les études qu'elle a menées en 2003 et 2005-2006 avec le Centre de Recherche sur l'Habitat de l'Ecole d'Architecture Paris-Val-de-Seine (CRH-CRESSAC) sur le développement des PFI en Grande-Bretagne.
- Colloque AOT-LOA organisé par le service d'Infrastructure du Ministère de la Défense, les 11 et 12 Juin 2008 : à l'occasion de la sortie d'un guide relatif à la mise en œuvre des AOT/LOA destiné aux services en charge des programmes immobiliers du Ministère, ce colloque avait pour objectif de faire le point des procédures en contrats innovants, sur la base des opérations déjà en cours. La MIQCP, invitée à la table ronde, a souligné d'une part, l'importance permanente du rôle de l'autorité publique dans ces montages, de son organisation, de son implication forte nécessaire tout au long du processus de contractualisation, et par la suite pour la gestion du contrat, et d'autre part, a insisté sur la place donnée au concepteur et à l'ingénierie pour la maîtrise de la qualité des opérations.
- Colloque « Formation PPP » organisé par l'APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice) le 16 Octobre 2008 : l'APIJ conduit plusieurs types d'expériences pour la réalisation des nombreuses opérations qu'il porte. Cette journée avait pour but de bien cerner les caractéristiques des PPP, et les avantages et inconvénients de ces montages par rapport aux procédures plus traditionnelles conduites en MOP ou conception-construction. La MIQCP, invitée à la table ronde, a exposé les réflexions en cours permettant d'élaborer des scénarii de montages prévoyant ou non le recours au concepteur avant le lancement de la consultation des groupements privés, et l'incidence du choix sur la répartition des responsabilités entre acteurs (permis de construire, propriété, etc.)
- Séminaire Ubifrance destinés aux attachés commerciaux des Missions économiques : la DAEI (MEEDDAT) organise des stages pour les agents des Missions économiques pour actualiser leurs connaissances, leur permettre de mieux connaître l'offre française pour mieux la présenter dans les problématiques internationales auxquelles ils sont confrontés : la MIQCP est ainsi intervenue pour introduire une journée Construction-Bâtiment, en présentant les étapes d'un projet de construction, et déclinier le jeu d'acteurs et la répartition des responsabilités maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'œuvre.
- La journée de rencontre nationale des responsables d'opérations du réseau SEM/SCET, le 11 Décembre : le thème de travail retenu était celui de la maîtrise d'œuvre urbaine, et dans les opérations de constructions. La MIQCP a été sollicitée pour apporter observations et réflexions, en appui aux présentations de cas concrets, sur la relation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Elle a pu souligner les facteurs potentiels de réussite, et de non-qualité repérés de façon récurrente dans les diverses opérations, et a proposé aux responsables d'opérations

d'expérimenter les nouvelles souplesses offertes par la révision récente du code des marchés publics, en recourant à l'accord-cadre, outil parfaitement adapté aux démarches urbaines de longue durée.

- Participation au congrès mondial de l'Union Internationale des Architectes à Turin du 29 juin au 3 juillet 2008, sur le thème « Transmettre l'architecture ». Le thème introduit par la MIOCP portait sur l'évolution de la commande : « Comment établir un nouvel équilibre entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre face aux enjeux de la globalisation et aux attentes des usagers ? ».

Les rencontres internationales

- BELGIQUE : Prolongeant les échanges commencés en novembre 2007 sur les expériences de mise en œuvre de PPP dans le domaine immobilier, une délégation de l'Ordre des architectes flamands a rencontré la MIOCP le 11 Janvier 2008 en vue de préparer des propositions au niveau national belge.

Parallèlement, la Régie des Bâtiments belge réfléchit à la production d'une « Charte pour une architecture de qualité », en s'inspirant des travaux de la MIOCP, et aux possibilités d'une collaboration future entre les deux institutions

- PAYS-BAS : A sa demande, la MIOCP a reçu en novembre 2008 le représentant de l'« Atelier Rijksbouwmeester », agence gouvernementale en charge des opérations publiques immobilières aux Pays-Bas, intéressé par la pratique des marchés de maîtrise d'œuvre en France en relation avec la réglementation européenne, en regard des pratiques néerlandaises.

Une délégation d'architectes hollandais s'est montrée par ailleurs très intéressée par la procédure particulière du concours d'architecture fortement développée en France.

- EUROPE : la MIOCP s'attache à entretenir ses contacts avec les partenaires et institutions européennes travaillant sur la mise en œuvre des politiques architecturales favorisant la qualité des constructions. C'est ainsi qu'elle a participé :

- A une importante conférence, réunie le 10 avril par le Conseil des Architectes d'Europe (CAE), sur le thème « Dessiner l'avenir : marché de qualité de vie » : le CAE souhaitait évaluer les développements intervenus depuis la publication en 2004 du document de politique générale « Architecture et Qualité de vie » (voir éléments de bibliographie MIOCP) : le vice-président de la Commission européenne a apporté son soutien aux architectes en évoquant la nouvelle approche intégrée souhaitée par la Commission pour ses bâtiments;
- Et au Forum Européen des Politiques Architecturales (FEPA), « Penser globalement, agir localement », réuni à Bordeaux les 9 et 10 Octobre, sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, à l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne, sur le thème fondateur du développement durable.

Conseils approfondis à la maîtrise d'ouvrage

Certains maîtres d'ouvrages, préalablement au lancement d'opérations particulières, tiennent à rencontrer la MIOCP pour évoquer leurs aspects méthodologiques ou juridiques. La liste ci-dessous n'est, bien sûr, pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les relations qu'entretient la Mission avec les maîtres d'ouvrage.

- Délégation à l'action foncière du MEEDDAT
Dans la phase préparatoire de l'opération de construction du nouveau ministère, la MIQCP a participé à deux groupes de travail (programmation architecturale et technique / juridique et financier) très actifs, réunis sept fois au cours du premier semestre 2008 ;
- Canal Seine-Nord
La réflexion menée depuis 2007 avec le mandataire (AREP) puis avec Voies Navigables de France (VNF) pour la mise en œuvre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), type contrat de partenariat (consultation des groupements en dialogue compétitif, à la fois sur l'ensemble du projet d'infrastructure et d'aménagement du territoire, et sur plusieurs ouvrages emblématiques du réseau) s'est poursuivie en début d'année ;
- Chevannes (91) : conseil à la nouvelle équipe municipale pour engager la restructuration du centre-village : nouvelle mairie , réhabilitation d'une ancienne ferme et valorisation de terrains.
- CSTB - Site de Marne-la-Vallée : réflexion avec le service de gestion du patrimoine immobilier pour un phasage des diverses opérations à engager : extension de bureaux neufs, remise à niveau d'ici 2015 de l'ensemble du patrimoine existant suivant nouvelles normes énergétiques. L'intérêt de mettre en œuvre un PPP a été examiné.
- Communauté Nice - Côte d'azur : préparation d'un dossier pour le réaménagement du quartier des Moulins dans le cadre d'une procédure ANRU avec lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la désignation d'un architecte en chef d'opération et la conception des espaces publics du site. L'intérêt d'un accord-cadre a été examiné.

Les évolutions du contexte réglementaire de la commande publique mobilisent l'ensemble des énergies de la MIQCP pour informer et former les services des maîtres d'ouvrage aux procédures de commande publique. Mais au-delà des "procédures", la MIQCP insiste toujours sur la fait que seule une "culture de la commande", la réflexion préalable sur les "processus" de commande, menée par les maîtres d'ouvrage eux-mêmes et pour chaque opération, permettra la qualité finale des ouvrages publics.

Sollicitations et réponses téléphoniques

La MIQCP met, quotidiennement et en temps réel, les compétences de ses agents à disposition des professionnels qui la sollicitent sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, d'explications de textes juridiques ou de méthodes.

La disponibilité et l'écoute attentive, de même que les conseils personnalisés ainsi dispensés, encouragent le recours à cette assistance téléphonique permanente. De plus, les sollicitations par courriels se multiplient.

En 2008, la MIQCP a répondu à plus de 2 900 appels émanant de divers services et organismes.

Ont ainsi appelé :

Communes, communautés de communes	28 %
Conseils généraux et régionaux	4 %
Universités, Ecoles, Centres de formation, secteur hospitalier	7 %
DDE, DRE	8 %
Autres organismes de l'Etat	10 %
CAUE	8 %
SEM, OPHLM	7 %
Prestataires privés (architectes, urbanistes, paysagistes, BET, programmistes...)	20 %
Autres (Associations, CROA, UNSFA, organismes para-publics...)	8 %

FORMATION ET SENSIBILISATION

Depuis sa création, la MIOCP consacre beaucoup de temps et d'énergie au volet «formation» pour mieux répondre aux objectifs recherchés de qualité architecturale. Compte-tenu de la complexité et de l'évolution permanente des textes réglementaires qui régissent la commande publique, elle est très sollicitée par les acteurs publics et professionnels de l'aménagement et de la construction qui désirent mettre à jour leurs connaissances juridiques. Ceci est l'occasion, pour la Mission interministérielle, d'insister sur les enjeux de leurs missions respectives.

Les formations sont préparées au cas par cas, en fonction des programmes pédagogiques des institutions chargées de la formation des agents des services de l'Etat ou des collectivités, ou à la demande de publics spécifiques.

La MIOCP intervient régulièrement à la demande des écoles ou centres de formation liés au MEEDDAT, aux ministères de la Culture et Communication, et de l'Education Nationale : citons essentiellement l'ENTE (Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement) de Valenciennes, les CIFP (Centres Interrégionaux de formation Professionnelle de Paris et Tours, l'Ecole de Chaillot, les Ecoles d'Architecture (Belleville et la Villette), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSALP), l'ESEN (Ecole Supérieure de l'Education Nationale) de Paris.

Elle participe à des stages de perfectionnement pour le compte d'organismes professionnels reconnus comme le PFE (Ponts Formation Edition), Le Moniteur, les ENACT (Montpellier, Nancy) qui dépendent du CNFPT, Edition Formation Emploi (EFE).....

En 2008, elle a, en particulier, répondu aux sollicitations des organisations professionnelles des architectes comme le GEPA (Groupe pour l'Education Permanente des Architectes), le CROA (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes), ou associations telles que le Réseau Grand Ouest "Commande Publique et Développement Durable" ou encore le Réseau Professionnel National des statuts et carrières en association avec le syndicat National des directeurs généraux des collectivités territoriales de Rhône-Alpes.

Enfin, il convient de mentionner aussi les sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des villes et départements ; pour exemples, le Service Bâtiment du Conseil Général du Val de Marne, l'Agence Technique pour le Développement (ATD) du Conseil Général de l'Allier, la ville de Valence, la communauté de Strasbourg.

Un tableau des interventions de la MIOCP est présenté dans les pages suivantes, et l'on trouvera ci-après un classement thématique.

Les thèmes

Le code des marchés publics et la loi MOP

Ces deux thèmes ont pu être traités soit dans leur globalité, ensemble ou séparément, soit sur des points précis définis selon les attentes du public concerné ; ils ont fait l'objet de la majorité des interventions de la MIOCP lors de journées de formation auprès de la maîtrise d'ouvrage publique comme auprès des milieux professionnels de la maîtrise d'œuvre.

Le nombre des participants a diminué par rapport aux années antérieures mais reste tout de même élevé (plus de 2200 stagiaires recensés); les facteurs susceptibles d'expliquer cette décroissance sont d'ordre conjoncturel : la MIOCP a déjà rassemblé des milliers de personnes dans toutes les régions de France sur la réactualisation des versions successives du code et les modifications de la version 2006, intervenues en fin d'année, ne justifiaient pas des formations d'une ampleur analogue à celles qui ont eu lieu précédemment.

En revanche, le nombre des interventions estimé à plus de 110 journées est resté constant, voir un peu plus élevé par rapport aux dernières années (voir représentation dans le graphique en fin de chapitre).

A l'occasion de ces journées, la Mission explique les enjeux du contexte réglementaire, en clarifie certaines règles pour améliorer leur application et met l'accent sur les possibilités et les souplesses offertes aux maîtres d'ouvrage dans leur choix de procédure, dans l'objectif de choisir le meilleur prestataire possible.

Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées avec les CAUE

La MIQCP et la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture continuent de soutenir l'action des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) en leur apportant une aide financière pour l'organisation de ces journées principalement destinées aux élus.

L'attribution de ces subventions passe par une étroite coopération avec la FNCAUE.

Sur la qualité architecturale six journées ont ainsi été organisées avec les CAUE des départements suivants : Haute-Saône (Vesoul), Guadeloupe, Loire-Atlantique (Nantes), Charente-Maritime (la Rochelle), Ardèche. Elles ont permis aux élus et à leurs services de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage et d'échanger sur les questions concrètes et précises posées par la dernière version du code.

Quatre autres journées ont été programmées : "le choix du maître d'œuvre dans le cadre du 1% Paysage et développement de l'A19" à Orléans; "la programmation" à Rouen, "la commande publique en matière d'urbanisme" à Angers et "la démarche de projets en matière d'espaces publics" à Vesoul. Cette dernière journée intitulée "Aménager l'espace public : de l'intention à la réalisation" a été organisée avec la coopération de l'Association des Maires de France et a permis de sensibiliser les maîtres d'ouvrage à l'intérêt d'un diagnostic préalable et aux étapes d'une démarche cohérente et qualitative.

La programmation des bâtiments publics

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille propose aux étudiants de fin de cycle et aux diplômés et professionnels dans le cadre de la formation permanente, une formation à la programmation et aux modalités de choix des concepteurs : en mai 2008, la MIQCP a animé un des deux modules proposés, en association avec des programmistes et des maîtres d'ouvrage, s'appuyant sur des exemples concrets d'opérations.

Dans le cadre de la formation continue dispensée par "Ponts Formation Edition", la MIQCP est intervenue sur trois jours en liaison avec le syndicat des programmistes (SYPA).

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

La MIQCP est intervenue au cours du module "Ingénierie Publique-Assistance à la maîtrise d'ouvrage" dans le cadre de la formation dispensée par PFE et destinée aux futurs architectes urbanistes de l'Etat et architectes du Patrimoine. Un des principaux objectifs de cette formation est de leur permettre de maîtriser les processus de projet et les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions d'AMO pour pouvoir construire une offre compétitive dans un système concurrentiel.

L'Institut National d'Horticulture d'Angers propose une option « Ingénierie des Territoires » pour former des ingénieurs au métier d'assistant à la maîtrise d'ouvrage, dans les domaines de

l'aménagement et de la gestion de l'espace à l'échelle du territoire. Dans ce cursus, la MIQCP est intervenue pour présenter les paramètres d'une démarche de qualité pour les projets (conduite et management de projets d'équipements et d'espaces publics).

Le GEPA (Groupe pour l'Education Permanente des architectes) de Paris continue à faire appel à la Mission dans le cadre de la formation spécifique continue mise au point en 2004 avec le concours de la MIQCP, la DAPA, et la SFA (Société Française des Architectes). Cette formation s'adresse à des professionnels dans le domaine de l'espace de production du cadre bâti souhaitant intégrer des structures de maîtrise d'ouvrage et confrontés à l'exercice particulier des études préalables et de la pré-programmation architecturale.

La gestion du patrimoine

Le ministère de l'Education Nationale a décidé de professionnaliser les acteurs du patrimoine universitaire dans leur fonction de maîtres d'ouvrage. Pour répondre à cet objectif, l'ESEN (Ecole Supérieure de l'Education Nationale) a fait appel, comme chaque année, à la Mission pour intervenir dans le cadre de la prise de fonction des responsables de la gestion du patrimoine des universités. Ont été principalement abordés la loi MOP, le code des marchés publics et les P.P.P sur deux jours, à deux reprises, en février et mai 2008.

La procédure adaptée

Forte de son expérience en la matière (enrichie par les nombreuses réunions de réflexions tenues l'an passé avec les CAUE), la Mission a proposé d'intervenir sur les marchés de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée, avec remise de prestations, auprès des "Clubs CP" qui rassemblent les responsables des services constructeurs au sein du MEEDDAT : DRE, DDE, DDEA, CETUR, CIFP, CETE... Elle a donc participé à trois rencontres qui ont réuni pas loin de 130 personnes : les Clubs concernés sont ceux des régions de l'Ouest, à Nantes, de l'Est, à Pont-à-Mousson, et du Sud-Ouest-Midi-Pyrénées (près d'Agen). Les fiches Médiations 11-1 et 11-2 relatives aux spécificités des procédures adaptées en-dessous des seuils européens ont servi de supports aux discussions.

Les groupements de commandes

L'Association des Responsables Techniques Immobiliers de l'Enseignement Supérieur qu'anime le Service Constructions de l'Université Paris-Val de Marne, a sollicité l'intervention de la Mission sur le code des marchés publics et plus particulièrement sur certaines procédures comme les conditions d'organisation d'un groupement de commandes, les accord-cadres, les nouveaux textes sur les contrats de partenariat.

Le mandat et la conduite d'opération

La Mission a assuré une journée de formation spécifique sur ce thème auprès de P.F.E. (Ponts Formation Edition). Il s'agissait de faire le point sur le nouveau cadre réglementaire de l'exercice d'un mandat MOP et d'identifier les implications de la réforme de 2004 sur la pratique des opérateurs privés.

Les modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique (transfert de la maîtrise d'ouvrage, appel à un conducteur ou mandataire) est un thème de plus en plus récurrent lors des stages de formation auxquels participe la Mission : par exemple, la journée organisée par le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales en association avec l'Union Régionale Rhône-Alpes. Le guide relatif à ce sujet a été distribué à tous les participants.

Les marchés de maîtrise d'œuvre en infrastructures

Ce thème a pris de plus en plus d'importance du fait de l'externalisation de la maîtrise d'œuvre instaurée par la réforme de l'ingénierie publique au sein du MEEDDAT.

La Mission a traité ce sujet lors de deux formations complètes, organisées en deux sessions de deux jours, par le Service de la Navigation de la Seine du Ministère.

La complexité croissante des opérations et la publication du guide "Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en ouvrages d'art" ont donné lieu à cinq interventions organisées par P.F.E..

La ville de Valence a également fait appel aux compétences de la Mission pour traiter le sujet en janvier.

La formation des jurés de concours

Cette formation est destinée aux architectes appelés à siéger dans les jurys.

La MIQCP a mis au point une formation spécifique et rédigé le « Mémento de l'architecte consultant ». Cette brochure sert de référence, expliquant les dispositions du code, la déontologie et le rôle pédagogique essentiel de ces professionnels au sein des jurys de concours.

Trois journées ont été animées conjointement avec un architecte-consultant de la MIQCP au sein des Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes de Bourgogne, Bretagne et Nièvre.

Les marchés de définition simultanés

Les marchés de définitions simultanés

La MIQCP est intervenue auprès de l'ENACT de Montpellier. Une journée destinée aux acteurs de projets d'opérations complexes avait pour objectif d'indiquer quand et comment utiliser cette procédure, comment gérer la phase constructive de dialogue entre les équipes choisies et la maîtrise d'ouvrage.

Le développement durable et le coût global

Ce sont deux concepts qui ont donné lieu à la rédaction de deux publications de la MIQCP : "Constructions publiques : architecture et HQE " et "Ouvrages Publics et coût global"

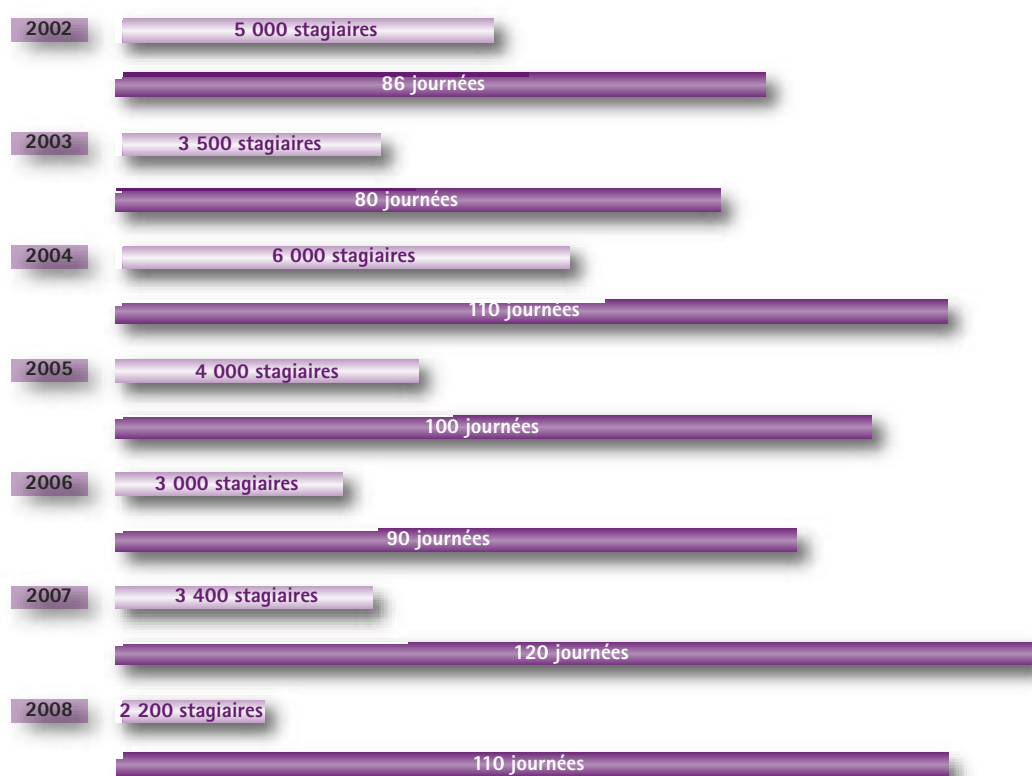
La MIQCP est intervenue auprès de P.F.E. sur "les enjeux et la définition du coût global" d'un projet de bâtiment : les enjeux économiques, techniques, qualitatifs... et la prise en compte des coûts différés. Cette session de 2 jours était destinée aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour apporter les outils nécessaires à la démarche dès l'amont du projet.

La Mission a signé une convention avec l'ENACT de Montpellier et l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) qui mettent en place un dispositif innovant et original de formation « Démarche HQE, du bâtiment au quartier ». La première session a eu lieu en 2007 et s'est poursuivie en 2008.

La Mission a été invitée à participer, en juin, à une conférence organisée par l'association "Réseau Grand Ouest" sur le coût global et les coûts différés. Cette association regroupe une soixantaine de conseils régionaux, autant de conseils généraux, des établissements publics de coopération intercommunale, des communes des régions de Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charente, et Limousin.

Ainsi, pour l'ensemble des sujets abordés, l'équipe des six experts de la MIQCP (constituée de 2 ingénieurs, 2 architectes-urbanistes et 2 juristes) a animé près de cent dix journées sur l'ensemble du territoire français auxquelles ont participé plus de 2200 personnes. C'est dire l'intérêt et surtout la confiance manifestés à l'égard de la Mission pour parfaire leurs connaissances juridiques ainsi que mettre à profit les recommandations qui leur permettront d'appliquer les textes dans des conditions optimales.

Rappelons le nombre de stagiaires formés depuis les sept dernières années :



Les formations assurées en 2008

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
JANVIER				
1 - VALENCE	14 - 15/01	Ville de Valence	Les procédures de passation de marchés de maîtrise d'œuvre en bâtiment et infrastructures	G. LAMOUR A. GUERVILLY
2 - NANTES	15/01	CETE de l'Ouest (Club des Constructions Publiques)	La procédure adaptée	N. SITRUK
3 - TOURS	17/01	C.I.F.P. de Tours	Les acteurs des constructions publiques et leurs responsabilités	N. SITRUK
4 - VALENCIENNES	18 - 21/01	E.N.T.E.	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
5 - PARIS	22/01	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Formation des AUE : module "Assistance à maîtrise d'ouvrage"	J. CABANIEU
6 - PARIS	24/01	C.I.F.P. de Paris	Les responsabilités dans les constructions publiques	N. SITRUK
7 - PARIS	24-25/01	LE MONITEUR	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU G. LAMOUR
FEVRIER				
8 - PARIS	05/02	P.F.E. pour le compte du Conseil Général du Val de Marne Formation organisée par P.F.E	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
9- LYON	07/02	Syndicat National des DGS de Rhône Alpes	Maîtrise d'ouvrage publique : loi MOP + CMP	J. CABANIEU N. SITRUK
10 - DIJON	08/02	C.R.O.A. de Bourgogne	Jurés de concours	G. LAMOUR BERLOTTIER
11 - METZ	27-28/02	LEGIPLUS pour BATIGERE	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
12 - ORLEANS	28/02	CAUE du Loiret	1% Paysage - choix du maître d'œuvre	J. CABANIEU
13 - LILLE	29/02	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage (ENSALP)	Programmation et aide au choix des concepteurs	S. WEIL
MARS				
14 - PARIS	10/03	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Allotissement- sous-traitance	N. SITRUK
15 - PARIS	11/03	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Loi MOP - assistance à maîtrise d'ouvrage	N. SITRUK
16 - PARIS	11/03	P.F.E. pour le compte du Conseil Général du Val de Marne	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
17 - RENNES	12-13/03	Ecole de la Santé	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	A. GUERVILLY
18 - PARIS	13/03	LE MONITEUR	Relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre : les différentes procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
19 - PARIS	14/03	ARTIES (Association des Responsables Techniques Immobiliers de l'Enseignement Supérieur)	Groupements de commandes - accords cadres	J. CABANIEU N. SITRUK
20 - PARIS	18/03	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Elaborer la programmation d'un ouvrage	A. GUERVILLY

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
21 - PARIS	18/03	P.F.E. pour le compte du Conseil Général du Val de Marne	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
22 - PARIS	27-28/03	E.F.E.	la loi MOP et les marchés de maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
23 - PONT-A-MOUSSON	25/03	Club C.P. de l'Est - DDE de Moselle	L'actualité et la pratique du code des marchés publics en matière de construction	N. SITRUK
24 - PARIS	26/03	P.F.E. pour le compte du Conseil Général du Val de Marne Formation organisée par P.F.E.	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
25 - PARIS	31/03	P.F.E. (Pont formation Edition)	La maîtrise d'œuvre en bâtiment	N. SITRUK
AVRIL				
26 - CRETEIL	1-2/04	E.S.E.N. (Ecole Supérieure de l'Education Nationale) Université de Créteil	Loi MOP et code des marchés publics	J. CABANIEU N. SITRUK
27 - BEAU	3-4/04	C.I.C.F.	Congrès annuel	J. CABANIEU
28 - MONTPELLIER	14-15/04	E.N.A.C.T./CNFPT	Les marchés de maîtrise d'œuvre	A. GUERVILLY
29 - LA ROCHELLE	24/04	CAUE 17	Rôles du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre	J. CABANIEU
30 - ROUEN	30/04	CAUE 76	Programmation	G. LAMOUR
MAI				
31 - LILLE	16/05	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage (ENSALP)	Programmation et aide au choix des concepteurs	S. WEIL
32 - CAPEL-BIRON	25/05	Club C.P. du Sud-Ouest et Midi-Pyrénées	L'actualité et la pratique du code des marchés publics en matière de construction	N. SITRUK
33 - TOULOUSE	21-22/05	LE MONITEUR	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU G. LAMOUR
34 - MOULINS	29-30/05	ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier)	Rôles du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre (sec.de mairies)	A. GUERVILLY
35 - POINT-A-PITRE	28/05	CAUE + D.D.E.	Echanges sur le Code des marchés publics (Services de l'Etat)	J. CABANIEU N. SITRUK
36 - POINT-A-PITRE	29/05	CAUE + D.D.E.	Loi MOP + code des marchés publics (Collectivités Locales)	J. CABANIEU N. SITRUK
37 - POINT-A-PITRE	30/05	CAUE	Echanges sur la commande publique de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU N. SITRUK
38 - POINT-A-PITRE	30/05	CAUE	Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU N. SITRUK
JUIN				
39 - PARIS	02/06	P.F.E. (Ponts formation Edition)	La maîtrise d'œuvre en infrastructures	N. SITRUK
40- PARIS	04/06	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Journée pratique infrastructures	G. LAMOUR

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
41 - POITIERS	05/06	Réseau Grand Ouest	Coût global	J.M. GALIBOURG
42 - NICE	05-06/06	U.N.T.E.C.	Congrès annuel	J. CABANIEU
43 - NANCY	09/06	E.N.A.C.T./CNFPT	Les marchés de définition	J. CABANIEU
44 - VESOUL	10-11/06	CAUE de Haute-Saône	Rôle et responsabilités des maîtres d'ouvrage	J.M. GALIBOURG
45 - PARIS	11/06	Ministère de la Défense Direction Centrale du Service d'infrastructures	Echanges sur les "contrats innovants" : les AOT-LOA	J. CABANIEU S. WEIL
46 - PARIS	12-13/06	Le Moniteur	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU G. LAMOUR
47- CRETEIL	13/06	Université de Créteil	Loi MOP et marchés de maîtrise d'œuvre urbaine (DESS)	J.M. GALIBOURG A. GUERVILLY
48 - PARIS	16/06	Le Moniteur	Loi MOP et assistance à maîtrise d'ouvrage	N. SITRUK
49 - PARIS	20/06	G.E.P.A.	P.A.M.O.	A. GUERVILLY
50 - PARIS	25-26/06	Service de la Navigation du Ministère de l'Ecologie	Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour des opérations d'infrastructures : Loi MOP	N. SITRUK
51 - NEVERS	30/06	C.R.O.A. de la Nièvre	Jurés de concours	G. LAMOUR BERLOTTIER
JUILLET				
52 - TURIN	01/07	Congrès mondial de l'Union Internationale des Architectes	Changer la commande : comment établir un nouvel équilibre entre MOA et MOE face aux enjeux de la globalisation et aux attentes des usagers	J. CABANIEU
53 - MOULINS	03-07	Agence Technique du Département (A.T.D.)	Rôles du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre (élus)	A. GUERVILLY
SEPTEMBRE				
54 - BORDEAUX	10-11-12/09	JONCTION (Club des chargés d'opérations du Sud-Ouest)	Echanges sur la maîtrise d'œuvre publique	A. GUERVILLY
55 - LE MANS	11/09	Le Moniteur pour le compte de l'OPHLM de la Sarthe	comment organiser un concours	G. LAMOUR
56 - PARIS	15/09	Ecole d'Architecture Paris-Belleville H.M.O.N.P.	Loi MOP, code des marchés publics, marchés de définition, concours, ...	J.M. GALIBOURG
57 - PARIS	16-18/09	Ponts formation Edition	Programmation - consultations des programmiste	G. LAMOUR A. GUERVILLY
58 - VALENCIENNES	17/09	E.N.T.E.	Formation des chargés d'opérations	G. LAMOUR
59 - METZ	17-18/09	Le Moniteur	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU G. LAMOUR

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
60 - PARIS	18 -19/09	Service de la Navigation du Ministère de l'Ecologie (Bureau formation concours)	Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour des opérations d'infrastructures : loi MOP	N. SITRUK
61 - PARIS	18/09	Ponts formation Edition	Rôle de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
62 - PARIS	25-26/09	Le Moniteur	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	J. CABANIEU G. LAMOUR
63 - PARIS	29/09	Ecole d'Architecture Paris-la-Villette H.M.O.N.P.	Loi MOP, code des marchés publics, marchés de définition, concours, ...	J.M. GALIBOURG
64 - PARIS	29-30/09	Mission interministérielle d'inspection du logement social	Loi MOP	N. SITRUK
OCTOBRE				
65 - STRASBOURG	1-2/10	Communauté urbaine de Strasbourg	Loi MOP	G. LAMOUR
66 - PARIS	8-9/10	C.I.F.P.	La Loi MOP et les marchés de maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
67 - PARIS	16/10	Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice	Les P.P.P.	S. WEIL
68 - MONTPELLIER	13-14/10	C.N.F.P.T./E.N.A.C.T.	La Loi MOP et les marchés de maîtrise d'œuvre	N. SITRUK
69 - PARIS	22/10	C.I.F.P.	Responsabilités des maîtres d'ouvrage et des constructeurs	N. SITRUK
NOVEMBRE				
70 - PARIS	05/11	U.B.I.F.R.A.N.C.E.	Présentation des acteurs de la construction, étapes d'un projet, (formation destinée aux attachés commerciaux des ambassades)	S. WEIL
71 - TOURS	19-20/11	La Maison du Japon	Impact des bâtiments publics et Développement Durable	J.M. GALIBOURG
72 - ANGERS	21/11	C.A.U.E. de Maine et Loire	Commande en matière d'urbanisme	A.GUERVILLY J.CABANIEU
73 - ANGERS	25/11	Institut National d'Horticulture	Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des espaces publics	S. WEIL
74 - NANCY	25/11	Gaz de France	Loi MOP	G. LAMOUR
75 - PARIS	26/11	Ponts formation Edition	La conduite d'opérations et le mandat "MOP"	N. SITRUK
76 - TOULOUSE	27-28/11	Le Moniteur	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
77 - RENNES	28/11	CROA de Bretagne	architectes jurés de concours	M. B. DUBOR

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
DECEMBRE				
78 - VESOUL	3/12	C.A.U.E. + Association des Maires de France	Démarche de projet en matière d'espaces publics	S. WEIL
79 - PARIS	3/12	ESEN	Responsabilités des maîtres d'ouvrage et des constructeurs	N. SITRUK
80 - PARIS	4-5/12	LE MONITEUR	Marchés publics de maîtrise d'œuvre	G. LAMOUR
81 - NANTES	9/12	C.A.U.E. Loire Atlantique (44)	Marchés publics de maîtrise d'œuvre : actualité loi MOP, outils et procédures	N. SITRUK
82 - PARIS	11/12	Réseau SEM/SCET	Maîtrise d'œuvre urbaine : facteurs de succès et aspects juridiques	S. WEIL
83 - PARIS	15-16/12	P.F.E. (Ponts formation Edition)	Loi MOP pour des opérations d'infrastructures	N. SITRUK

INFORMATION

La MIOCP édite, en tant que supports d'informations et de recommandations, des ouvrages divers. Elle s'attache à actualiser ses publications au fil des évolutions législatives et réglementaires et à les mettre à la disposition de tous, notamment via son site Internet : www.archi.fr/MIOCP. Elles sont toujours issues de l'observation des pratiques et de la concertation avec les partenaires concernés.

Le site Internet [archi.fr/MIOCP](http://www.archi.fr/MIOCP)

La fréquentation du site poursuit sa progression, passant la barre des 100 000 visites en 2008.



Les publications

A l'exception de quelques ouvrages payants diffusés par les éditeurs, les publications suivantes sont disponibles gratuitement auprès de la MIOCP en adressant une télécopie au 01 40 81 23 78 ou un courriel à miqcp@developpement-durable.gouv.fr. Elles sont également téléchargeables sur le site de la MIOCP : www.archi.fr/MIOCP

■ OUVRAGES GRATUITS DIFFUSES PAR LA MIOCP

GUIDE DE SENSIBILISATION À LA PROGRAMMATION : DÉCOUVRIR L'INTÉRÊT DE LA PROGRAMMATION ET S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ
PARIS, MIOCP, Juin 2008 – 66 P.

EVALUER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE D'UN OUVRAGE DE BÂTIMENT
Paris, MIOCP, Juin 2008 – 64 P.

LES CONTRATS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE
PARIS, MIOCP, avril 2007 - 104 p.

GUIDE DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LE CHOIX D'UN CONDUCTEUR D'OPERATION OU D'UN MANDATAIRE
Paris, MIOCP, septembre 2006 - 134 p.

OUVRAGES PUBLICS ET COÛT GLOBAL
Paris, MIOCP, janvier 2006 - 100 p.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES : ARCHITECTURE ET "HQE"
Paris, MIOCP, avril 2003 - 83 p.

LES ESPACES PUBLICS URBAINS : RECOMMANDATIONS POUR UNE DÉMARCHÉ DE PROJET
Paris, MIOCP, novembre 2001 - 172 p.

LA METHODE DES MARCHES DE DEFINITION SIMULTANÉS
Paris, MIOCP, juin 2001 - 84 p. (existe en anglais)

LA QUALITE DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
Paris, MIOCP, décembre 1999 - 68 p.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : LA MAITRISE D'ŒUVRE
Paris, MIOCP, décembre 1998 - 60 p.

LA SELECTION DES CANDIDATURES
2^e éd. - Paris, MIOCP, décembre 1998 - 45 p. - (1^{ère} éd. en 1996)

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, LE PRIX DES CONCOURS
Paris, MIOCP, novembre 1996 - 43 p.

■ LES ETUDES ET DOCUMENTS GENERAUX

EVOLUTION DE LA POLITIQUE PFI CONCERNANT LES BÂTIMENTS PUBLICS EN GRANDE-BRETAGNE
COMPLÉMENT D'ENQUÊTE, MIOCP / Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine, septembre 2006.

LE DEVELOPPEMENT DE LA PROCEDURE DE PPP/PFI EN GRANDE-BRETAGNE
MIOCP / Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine, novembre 2003.

LA DEVOLUTION DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE EN EUROPE
(Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni)
Paris, MIOCP / DAPA - École d'Architecture de Paris-Val de Seine, octobre 2002 (existe en anglais).

**PRESENTATION D'UNE DEMARCHE DE «WORKSHOP» INTERNATIONAL :
LE «PROJEKT-EWALD» MENÉ PAR LA VILLE DE HERTEN DU 19 AU 25 JANVIER 2002**
Comprendre les pratiques européennes MIOCP /DAPA, novembre 2002. Document provisoire.

LA COMMANDE PUBLIQUE DE MAITRISE D'ŒUVRE À TRAVERS LA JURISPRUDENCE
Paris, MIOCP, janvier 2000.





LES CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS L'UNION EUROPEENNE

Paris, MIOCP / DAPA – École d'Architecture de Paris-Val de Seine, décembre 1998 (existe en anglais).

MEMENTO DE L'ARCHITECTE CONSULTANT

Paris, MIOCP, janvier 2005.

■ LES FICHES MEDIATIONS

18. Organiser une consultation de programmistes - Mars 2008

17. La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation de bâtiments - Avril 2007
16. Questions-Réponses relatives au code des marchés publics du 1^{er} août 2006 - Février 2007
- 11-2. En procédure adaptée, comment choisir une maîtrise d'œuvre à partir d'une «intention architecturale»? - Janvier 2007 (document d'étude provisoire uniquement disponible sur demande)
- 11-1. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre en dessous des seuils européens ? - Décembre 2006
15. Opération à maîtrise d'ouvrage multiple - Septembre 2006
- 14-1. Le concours de maîtrise d'œuvre - Septembre 2006
- 12-1. La procédure négociée spécifique à la maîtrise d'œuvre (Code 2006) - Septembre 2006
13. Recommandations pour l'application des règles du Code des Marchés Publics de 2004 et notamment celles introduites sur l'anonymat des concours par décret n°2004-1298 du 26 novembre 2004 - Décembre 2004
10. Le Code des Marchés Publics de 2004 - Présentation des articles concernant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre - Janvier 2004
9. Recommandations pour l'application des règles du nouveau code des marchés publics (décret du 7 mars 2001) en matière de maîtrise d'œuvre
8. Maîtrise d'œuvre : procédure négociée spécifique (Code 2001)
7. La maîtrise d'œuvre dans le nouveau Code des Marchés Publics (2001)
6. Recommandations pour l'application des nouvelles règles des concours de maîtrise d'œuvre
5. Opérations de réhabilitation
4. Champ d'application de la loi MOP
3. Application de la loi MOP et concours de maîtrise d'œuvre
2. Application de la loi MOP : contenu de l'élément de mission projet, dossiers quantitatifs
1. Application de la loi MOP : engagement du maître d'œuvre et taux de tolérance

■ ET UN FILM

LE CONCOURS AU SERVICE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Présenté à Washington, le 7 décembre 1993 - Paris, MIOCP, 1993 - 22mn 15s, vhs secam pour la version française remise à jour en 1999 ; vhs pal et ntsc pour les versions anglaise et espagnole, ntsc pour la version américaine. (existe en versions italienne et chinoise)

■ OUVRAGES PAYANTS DIFFUSES PAR LES EDITEURS

ORGANISER UNE CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

3^e éd. - Paris, Editions du Moniteur, mars 2003 - 231 p. - 42 €.

PROGRAMMATION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

2^e éd. - Paris, Editions du Moniteur, - juin 2001 - 156 p. - 39 €.

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LA NÉGOCIATION DES RÉMUNÉRATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, Editions du Journal officiel, 2008 - 132 p. - 5,80 €

(en vente à la Documentation Française, 29 quai Voltaire, Paris 7^e ; paru au Moniteur des Travaux Publics, cahier détachable, n° 4729 bis, 15 juillet 1994.- pp., 205-224)

Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.

L'équipe



Jacques CABANIEU
Secrétaire général (Janvier-Juillet)
Ingénieur général des Ponts et Chaussées
01 40 81 23 32
jacques.cabanieu@developpement-durable.gouv.fr



Christian ROMON
Secrétaire général (Août-Décembre)
Ingénieur général des Ponts et Chaussées
01 40 81 23 32
christian.romon@developpement-durable.gouv.fr



Jean-Marie GALIBOURG
Secrétaire général adjoint
Architecte urbaniste en chef de l'État
01 40 81 23 34
jean-marie.galibourg@developpement-durable.gouv.fr



Sylvie WEIL
Chargée de mission auprès du
secrétaire général
Architecte urbaniste en chef de l'État
01 40 81 23 72
sylvie.weil@developpement-durable.gouv.fr



Gérard LAMOUR
Conseil aux maîtres d'ouvrage
Ingénieur des TPE
01 40 81 23 43
gerard.lamour@developpement-durable.gouv.fr



Nicole SITRUK
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 41
nicole.sitruk@developpement-durable.gouv.fr



Anaïs GUERVILLY
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 33
anaïs.guervilly@developpement-durable.gouv.fr



Sylvette FARGETTE
Chargée de formation
01 40 81 23 56
sylvette.fargette@developpement-durable.gouv.fr



Franck VERCROYSSSE
Responsable de la communication
01 40 81 23 42
franck.vercroyssse@developpement-durable.gouv.fr



Thierry ACHARD
Comptabilité, budget,
coordination des consultants
01 40 81 23 36
thierry.achard@developpement-durable.gouv.fr



Barbara BURNOT
Secrétariat
01 40 81 23 30 ou 23 51
barbara.burnot@developpement-durable.gouv.fr



Marie-José DONGAR
Secrétariat
01 40 81 23 50
marie-jose.dongar@developpement-durable.gouv.fr

Décret n° 77-1167 du 20 octobre 1977 portant création d'une Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de l'environnement, (...)

décède :

Art. 1^{er} - Il est créé une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments édifiés pour le compte des collectivités publiques.

Cette mission est placée auprès du ministre chargé de l'architecture.

Art. 2 - La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées. (...)

Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formations de maîtres d'ouvrage publics. (...)

Art. 3 - Le ministre chargé de l'architecture saisit le Premier ministre des mesures proposées par la Mission et susceptibles de favoriser la qualité architecturale des constructions publiques. (...)

Fait à Paris, le 20 octobre 1977



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Grande Arche - Paroi Nord
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30
Télécopie : 01 40 81 23 78
www.miqcp.gouv.fr

